

ÉCOLOGIE

Un milieu de travail en accord avec la nature



**Pour vous réconcilier
avec l'écologie,
n'oubliez pas qu'elle
est souvent gage
d'économies !**

Checklist

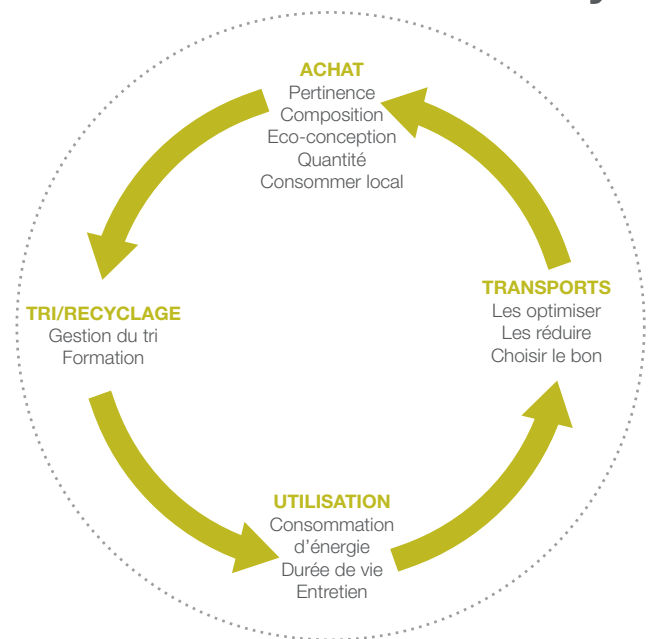
Lors de vos investissements en mobilier, quels sont vos attentes en termes écologiques?

Votre culture d'entreprise inclut-elle les notions d'environnement ?

Comment gérez vous la consommation électrique dans vos locaux ?

Développez-vous de nouvelles habitudes de travail évitant les transports? (vidéo-conférences, ...)

Quels déchets triez-vous ? Pourriez-vous en trier plus ? Avec quelle efficacité ?



Nous consommons le capital naturel de la Terre plus rapidement que cette dernière ne parvient à le régénérer. Notre consommation d'énergie détermine 65% de notre empreinte écologique. C'est la part ayant le plus augmenté au cours des dernières décennies. Nos besoins en terres arables, forêt et prairies naturelles représentent 30% de l'empreinte écologique totale.

L'écologie est souvent ressentie comme un concept global et contraignant, encore souvent oublié dans nos actions quotidiennes. Nos choix sont motivés par d'autres aspects, financier, plaisir, performance mais vont pourtant impacter directement notre environnement. Pour assurer un avenir viable, nous devons prendre nos responsabilités et ajouter l'écologie à nos critères de choix. Cette démarche s'applique naturellement à l'aménagement d'un espace de travail, à son fonctionnement et son adaptation dans le temps.

Le tri est souvent un challenge délicat en entreprise. Au delà du choix du mobilier de tri adéquat, la stratégie adoptée et la culture d'entreprise sont des éléments décisifs pour réussir.

Pour vous réconcilier avec l'écologie, n'oubliez pas qu'elle est souvent gage d'économies !

Services

Ergostyle vous oriente dans vos choix de mobilier et matériaux vers des marques actives pour l'environnement.

Nous vous conseillons et vous apportons notre savoir-faire dans le domaine de la gestion du tri en entreprise.

T +41 21 641 70 30 | info@ergostyle.ch

Les labels

Connaître la signification des labels n'est pas toujours aisé tant leur nombre est important. Voici quelques-uns des plus fréquents dans le domaine du mobilier de bureau.



Le label Cradle to Cradle "du berceau au berceau" certifie qu'un produit fabriqué doit pouvoir, en fin de vie, produire à nouveau le même produit, sans ajout autre qu'énergétique.



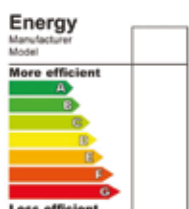
Le label FSC garantit que le bois utilisé est issu de forêts "gérées durablement".



Le label PEFC oeuvre pour garantir une gestion durable de la forêt dans le cadre d'une consommation responsable du bois et de ses produits dérivés.



Les normes ISO 14000 donnent des outils pratiques aux entreprises qui souhaitent maîtriser leurs responsabilités environnementales.



Cette note permet de juger de l'efficacité énergétique d'un objet consommant de l'énergie. «A» étant la meilleure note.